

<http://gec.venissieux.org/Attribution-d-une-subvention-exceptionnelle-a-l-association>



Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Janus France.

- Interventions -



Date de mise en ligne : mercredi 17 avril 2024

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

L'association Janus a pris une place reconnue à Vénissieux, sur tous les enjeux du vélo, de l'identification des points noirs des infrastructures à l'apprentissage du vélo pour les enfants comme pour les adultes, en passant par l'atelier de réparation, l'action coup de pouce vélo ou de nombreuses balades thématiques dont la convergence vélo annuelle.

Elle est hébergée par la ville dans le local antirouille depuis des années, avec deux autres associations. L'expansion de son activité a parfois rendu la cohabitation difficile, mais des solutions ont été trouvées, avec par exemple l'installation d'un container de stockage sur le terrain. Mais il est clair que le développement de l'activité rendait nécessaire la recherche d'une autre localisation.

L'association a répondu à une proposition de la métropole de Lyon et de ICF, propriétaire du foncier des coblods à côté de la gare, dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire, projet permettant d'expérimenter des usages en attendant le projet urbain lié au développement de la gare.

La ville soutient ce projet et l'inscrit même dans une perspective plus large de donner aux enjeux de la mobilité toute leur place dans la ville. Nous échangeons avec la métropole pour aller vers la création d'une maison des mobilités, dans le cadre des agences de la mobilité dont la première est installée à Lyon, mais qui ont vocation à se développer dans les territoires avec la création de la SPL mobilité reprenant la relation usager du SYTRAL.

Ces échanges conduisent à envisager une véritable maison des mobilités qui regroupe l'agence des mobilités, la relation usagers du SYTRAL, l'accompagnement des usagers dans le cadre de la ZFE, et donc bien sûr une maison du vélo comprenant un atelier vélo.

En s'installant sur ce site de la Cité Coblod, l'association va trouver de meilleures conditions d'accueil et de travail pour ses salariés comme ses usagers. Il était justifié de lui apporter une aide à des dépenses importantes, tous ceux qui ont visité le site dans son état initial le savent, pour réaliser les aménagements indispensables d'un bâtiment de 170 m². Ce soutien est d'autant plus justifié que l'association libère ainsi ce qu'elle utilisait du local antirouille.

Ce soutien de la Ville marque notre engagement pour le développement des mobilités actives, en sachant que s'il reste à faire de ce point de vue dans les infrastructures avec les projets en cours notamment des voies grand-lyonnaises, nous savons que le plus important est le développement des pratiques, et donc de lever les freins culturels ou pratiques à l'usage du vélo. Janus est de ce point de vue un atout pour la ville.